

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à l'Annexe II du Règlement (CE) 1907/2006



## FRESCOLITHE PEINTURE POUR STANDS ET DÉCORS

Page 1 de 9

Date d'émission: 22/05/2012

### SECTION 1: Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

#### 1.1 Identification du produit

**Nom du produit** FRESCOLITHE PEINTURE POUR STANDS ET DÉCORS.

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation du produit** Peinture à l'eau sans solvants pour intérieur, stands et décors.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Techni Quartz S.A.  
Kapelanielaan 16  
9140 Temse  
Belgique  
Tél +32 (0)3 7714799  
Fax +32 (0)3 7714914  
[info@techniquartz.be](mailto:info@techniquartz.be)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+32 (0)3 7714799  
+32 (0)70 245245 (centre antipoisons Belgique)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Description du produit

Mélange.

##### Classification selon Directive 1999/45/CE [Directive sur les préparations dangereuses]

Ce produit n'est pas classée dangereuse selon la Directive 1999/45/CE.

##### Classification

Pas classée.

Voir le texte complet des phrases R ou H sous la section 16.

Voir la Section 11 pour plus d'informations sur les effets sur la santé et les symptômes.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Phrases de risque

Cette préparation n'est pas classée dangereuse selon la Directive 67/548/CEE et 1999/45/CE.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à l'Annexe II du Règlement (CE) 1907/2006



## FRESCOLITHE PEINTURE POUR STANDS ET DÉCORS

Page 2 de 9

Date d'émission: 22/05/2012

### Recommandations de sécurité

S2 - Conserver hors de portée des enfants.

S24/25 - Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

S29 - Ne pas jeter les résidus à l'égout.

S46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

### 2.3 Autres dangers

Pas de données disponibles.

## SECTION 3: Composition et informations sur les composants

Ce produit ne contient aucune substance présentant un danger pour la santé ou l'environnement au sens de la directive 67/548/CEE, ni aucune substance assignée d'une limite d'exposition professionnelle (VME), ni classée PBT/vPvB.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Cas général

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.  
Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.  
Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

#### Inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos.  
Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

#### Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés.  
Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant approprié pour ce but.  
NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

#### Contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact, rincer abondamment à l'eau courante pendant 10-15 minutes en tenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

#### Ingestion

En cas d'ingestion, faire immédiatement appel à un médecin.  
Garder au repos.  
NE PAS faire vomir.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à l'Annexe II du Règlement (CE) 1907/2006



## FRESCOLITHE PEINTURE POUR STANDS ET DÉCORS

Page 3 de 9

Date d'émission: 22/05/2012

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Il n'y a pas de données disponibles sur la préparation elle-même. Cette préparation n'est pas classée dangereuse selon la directive 1999/45/CE.

Une exposition répétée ou prolongée au produit peut dégraisser la peau, provoquant une dermatite de contact aiguë et le produit peut être absorbé par la peau.

En cas de contact avec les yeux, le liquide peut provoquer des irritations et des blessures transitoires.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Notes pour un médecin

Traiter symptomatiquement. Faire appel à un médecin ou la Centre antipoisons (BE) en cas de grandes quantités ingérées ou inhalées. Voir les informations toxicologiques (Section 11).

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Extinction appropriée

Recommandés: mousse résistant aux alcools, CO<sub>2</sub>, poudre, pulvérisation d'eau.

#### Extinction inappropriée

Jet d'eau.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Les risques de la substance ou du mélange

Un incendie produira une épaisse fumée noire.  
L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

#### Risque lié aux produits de décomposition thermique

Consulter Section 10.

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### Mesures spéciales de protection / l'équipement pour les pompiers

Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.  
Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer les cours d'eau et les égouts.  
Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés à la chaleur.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuelle. Ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs.  
Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à l'Annexe II du Règlement (CE) 1907/2006



## FRESCOLITHE PEINTURE POUR STANDS ET DÉCORS

Page 4 de 9

Date d'émission: 22/05/2012

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou les cours d'eau.

Si le produit contamine les cours d'eau et les égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées et stocker dans un emballage approprié en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir Section 13).

Nettoyer de préférence avec un détergent ; éviter l'utilisation de solvants.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir la Section 1 pour contact d'urgence.

Voir la Section 8 pour la protection individuelle.

Voir la Section 13 pour des renseignements supplémentaires sur le traitement des déchets.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Eviter l'inhalation de vapeurs et de brouillard.

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

Pour la protection individuelle, voir Section 8.

Respecter les règles de sécurité en vigueur sur les lieux de travail.

Eviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (valeur VME) (voir Section 8).

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Toujours conserver dans des récipients de même matériau que l'emballage d'origine.

Ne mettez jamais l'emballage sous pression, il n'est pas résistant à la pression.

Stocker entre 5°C et 25°C. Conserver à l'abri du gel.

Ne pas stocker près d'une source de chaleur et ne pas exposer à la lumière de soleil directe et dans un endroit bien ventilé.

Garder l'emballage bien fermé.

Ne pas fumer.

Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour empêcher toute fuite.

#### Notes sur le stockage en commun

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la Fiche technique.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à l'Annexe II du Règlement (CE) 1907/2006



## FRESCOLITHE PEINTURE POUR STANDS ET DÉCORS

Page 5 de 9

Date d'émission: 22/05/2012

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition / protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Limites d'exposition

Non applicable.

#### 8.2 Contrôle de l'exposition

##### Contrôles techniques

Veiller à une ventilation adéquate. Lorsque c'est raisonnablement possible, il est recommandé d'utiliser une ventilation par aspiration localisée et une extraction générale efficace.

#### 8.3 Mesures de protection individuelle

##### Protection des yeux / le visage

Utiliser des protections oculaires.

#### 8.4 Protection de la peau

##### Protection des mains

Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. En cas de contacts prolongés ou répétés utiliser le type de gants suivants:

**Recommandés: caoutchouc nitrile, le néoprène, le caoutchouc butyle.**

La recommandation d'un ou plusieurs types de gants à utiliser lors de la manipulation de ce produit est basée sur l'information provenant de la source suivante: L'utilisateur doit vérifier que le choix final du type de gants qu'il choisit pour la manipulation de ce produit est le plus approprié et prend en compte les conditions particulières d'utilisation, tel qu'elles figurent dans l'analyse de risque de l'utilisateur.

##### Protection du corps

Le personnel doit porter des vêtements de protection.  
Après contact avec la peau, laver à fond.

##### Protection générale de la peau

Porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température.

#### 8.5 Protection respiratoire

Si le produit est pulvérisé sans ventilation locale d'effluent gazeux, porter un masque anti-poussière normal.

#### 8.6 Mesures de protection environnementale

Voir la Section 15 pour la législation nationale.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à l'Annexe II du Règlement (CE) 1907/2006



## FRESCOLITHE PEINTURE POUR STANDS ET DÉCORS

Page 6 de 9

Date d'émission: 22/05/2012

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Apparence</b>	: visqueux
<b>Couleur</b>	: plusieurs
<b>Odeur</b>	: très faible type ester
<b>pH</b>	: 7.5 – 8.7
<b>Point de congélation:</b>	: < 0°C
<b>Point d'éclair</b>	: non applicable
<b>Densité relative</b>	: 1.1 – 1.4 kg/dm <sup>3</sup> à 23°C
<b>Solubilité dans l'eau</b>	: complètement miscible
<b>Viscosité</b>	
<b>Cone and plate, Haake</b>	: 1800 mPas à 23°C, spindel 5
<b>Krebs</b>	: non applicable

**9.2 Autres informations** : pas de données disponibles

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité de ce produit ou de ses composants.

#### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir Section 7).

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation normale, aucune réaction dangereuse ne se produira.

#### 10.4 Conditions à éviter

Exposée à des températures élevées, le produit peut dégager des produits de décomposition dangereux.

#### 10.5 Matières incompatibles

Eviter les agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Après l'évaporation de l'eau, la combustion va produire :

Le monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), fumée, oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), fumée dense et noire.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à l'Annexe II du Règlement (CE) 1907/2006



## FRESCOLITHE PEINTURE POUR STANDS ET DÉCORS

Page 7 de 9

Date d'émission: 22/05/2012

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Cette préparation n'est pas classée dangereuse selon la directive 1999/45/CE.

Une exposition répétée ou prolongée au produit peut dégraisser la peau, provoquant une dermatite de contact aiguë et le produit peut être absorbé par la peau.

En cas de contact avec les yeux, le liquide peut provoquer des irritations et des blessures transitoires.

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

La préparation est classée suivant la méthode conventionnelle de la directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE, et n'a pas été classée dangereuse pour l'environnement.

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de données disponibles.

#### 12.6 Autres effets néfastes

Pas de données disponibles.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### Méthodes d'élimination du produit

Empêcher le produit de pénétrer dans les cours d'eau et les égouts.

##### Méthodes d'élimination de l'emballage

Les résidus et les emballages vides doivent être éliminés comme déchet chimique.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à l'Annexe II du Règlement (CE) 1907/2006



## FRESCOLITHE PEINTURE POUR STANDS ET DÉCORS

Page 8 de 9

Date d'émission: 22/05/2012

### SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR / RID	IMDG
<b>14.1 Numéro ONU</b>	N.a.	N.a.
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations Unies</b>	N.a.	N.a.
<b>14.3 ADR- classe(s) de danger</b>	N.a.	N.a.
<b>14.4 Le groupe d'emballage</b>	N.a.	N.a.
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	N.a.	N.a.

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur: le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale. S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas de calamité.

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MATROPOL 73/78 et au recueil IBC

Pas de données disponibles.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

##### La Directive EU (CE) n° 1907/2006 REACH

##### Annexe XIV – Liste des substances soumises à autorisation

##### Substances Extrêmement Préoccupantes SVHC

Aucun des composants n'est répertorié.

##### Directive Produits 2004/42/CE – COV

Voir l'emballage.

##### Réglementations nationales

Les informations indiquées dans cette Fiche de Données de Sécurité ne constituent pas une évaluation des risques présents sur le lieu de travail.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à l'Annexe II du Règlement (CE) 1907/2006



## FRESCOLITHE PEINTURE POUR STANDS ET DÉCORS

Page 9 de 9

Date d'émission: 22/05/2012

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité (FDS) ne constituent pas une évaluation de risques sur le lieu de travail, tel que requis par la législation sur la santé et la sécurité au travail. Les dispositions des règlements nationaux du travail, en termes de santé et de sécurité, s'appliquent à l'utilisation de ce produit sur le travail.

## SECTION 16: Autres informations

### Abréviations

CLP = Classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges  
[Directive (CE) N° 1272/2008]

### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP/GHS]

Pas classé.

### Texte intégral des phrases H abrégées

N.a.

### Texte complet des classifications [CLP/GHS]

N.a.

### Texte intégral des phrases R abrégées

N.a.

### Texte complet des classifications [Directive sur les substances dangereuses 67/548/CE/ Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE]

N.a.

### Date de publication / date de révision

22-05-2012

### Avis au lecteur

Les renseignements que contient cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations européennes et nationales. Ce produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux mentionnés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Les informations données dans cette FDS doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. La société se réserve le droit de modifier sans préavis le contenu de la feuille de données de sécurité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier que cette fiche est encore actuelle avant l'utilisation du produit.